



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

APPEL A PROJET 2026

"KARUBBEAN"

Mobility 5

Le RECTORAT de GUADELOUPE
lance « KARUBBEAN »
Mobility 5

Fort du succès des précédentes éditions, la
DRAREIC* renouvelle son appel à projet en
faveur de la mobilité des élèves du 1er et du
2nd degré dans la Caraïbe.
Karubbean mobility 5 s'inscrit dans le cadre
du Guichet Unique de la Mobilité
Académique (GUMA), et, par le Rectorat,
bénéficie des financements du fonds
d'échanges à but éducatif, culturel ou
sportif (FEBECS).

un Appel à projet en faveur de la
mobilité des scolaires
vers la Caraïbe !

Ouvert jusqu'au
24 avril 2026

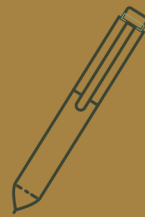
"KARUBBEAN" POUR QUELS PROJETS? MOBILITY 5

Karubbean mobility 5 porte une attention particulière aux projets de mobilité portés par les îles
de l'archipel (Les Saintes, Marie-Galante, la Désirade) et les îles du Nord (Saint-Martin, Saint-
Barthélemy)

Karubbean mobility 5 accompagne tous les projets de mobilité au sein du bassin Caribéen
(petite et grande Caraïbe)
selon qu'ils répondent aux critères d'éligibilité communiqués.

"KARUBBEAN"

Mobility 5



DECRYPTAGE...

1. A QUI S'ADRESSE « KARUBBEAN » MOBILITY 5 ?

Peuvent déposer un dossier de
candidature :

Les établissements scolaires
du 1er et du 2nd degré, publics et privés
sous contrat

2. QUEL TYPE DE PROJET PEUT CANDIDATER?

SEULS SERONT RETENUS:

- Les projets de mobilité ayant lieu
exclusivement hors temps scolaire
(voyage compris)
- Les mobilités au sein de l'archipel
guadeloupéen et vers les Îles du nord
(Saint-Martin et Saint-Barthélemy)
- Les mobilités au sein du bassin caribéen

"KARUBBEAN"

Mobility 5

MET L'ACCENT SUR

les projets relevant des thématiques suivantes:

- L'inclusion ET LA DIVERSITÉ
- l'Environnement ET LA LUTTE CONTRE LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE
- L'ENGAGEMENT CIVIQUE



Cadres de référence :

-Circulaire du 19 septembre 2014 portant mise en œuvre du fonds d'échanges à but éducatif, culturel ou sportif
(FEBECS)

Circulaire du 16 juillet 2024

Procédure d'autorisation des sorties et voyages scolaires dans le premier degré

Procédure d'autorisation des sorties et voyages scolaires dans le second degré

Dossiers GUMA Ecole, GUMA Collège ou GUMA Lycée + annexes

*DRAREIC : Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération



APPEL A PROJET 2026

"KARUBBEAN" Mobility 5

3. Quelles dépenses sont éligibles à « KARUBBEAN » ?
MOBILITY 5

Les frais de transport et de transfert

Votre dossier devra impérativement comporter les devis transport (bateau/avion) et transfert (bus/train...)

« KARUBBEAN » MOBILITY 5

Prévoit, au titre du FEBECS, la prise en charge des frais de transport totale ou partielle sous réserve:

- de l'enveloppe disponible
- du coût total du projet
- du nombre de dossiers éligibles reçus.

4. POUR QUEL MONTANT DE SUBVENTION DU RECTORAT ?



"KARUBBEAN" Mobility 5 COMMENT CANDIDATER ?

VOUS ÊTES UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ...
DU 1ER DEGRÉ?

VOUS ÊTES UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ...
DU 2ND DEGRÉ?

Télécharger le dossier de candidature sur le site du Rectorat



https://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/guichet_unique_mobilite_academique_guma

Retournez vos candidatures

à

ce.drareic@ac-guadeloupe.fr

AU PLUS TARD

le Vendredi 24 avril 2026

À vos marques,
prêts, partez !

Tous les dossiers feront l'objet d'une instruction par le Rectorat (DRAREIC).

Vos dossiers seront également transmis à la collectivité compétente pour complément éventuel de subvention, dans le cadre des commissions GUMA.

